AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0296
FR0000125684-FS0098

31 janvier 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ZODIAC AEROSPACE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 janvier 2018, complété par un courrier reçu le 31 janvier 2018, la société de droit suisse UBS Group AG (Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 janvier 2018, le seuil de 5% du capital de la société ZODIAC AEROSPACE et détenir, indirectement, par l'intermédiaire de la société UBS Switzerland AG qu'elle contrôle, 820 960 actions ZODIAC AEROSPACE représentant autant de droits de vote, soit 0,28% du capital et 0,22% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
UBS Switzerland AG	820 960	0,28	820 960	0,22
UBS Group AG	0	-	0	-
Total UBS Group AG	**820 960**	**0,28**	**820 960**	**0,22**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ZODIAC AEROSPACE hors marché.

Le déclarant a précisé détenir 131 460 actions ZODIAC AEROSPACE (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) faisant l'objet d'une faculté de rappel à tout moment par suite de la conclusion d'un prêt de titres portant sur lesdites actions ZODIAC AEROSPACE.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 292 716 456 actions représentant 378 565 423 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.